

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DES 18 ET 19 DECEMBRE 2023**Point 3.1.6 de l'ordre du jour****Crédit pour l'achat de divers véhicules du Service Centre d'entretien****1. Introduction**

Conformément au programme de réinvestissement à long terme, élaboré depuis quelques années, le crédit d'investissement proposé concerne le remplacement de véhicules existants.

Près de la moitié des véhicules ont plus de dix ans. La vétusté de ce parc occasionne des coûts d'entretien en constante augmentation, sans compter que certaines pièces mécaniques ne sont plus disponibles.

D'autre part, les technologies ont désormais évolué, les motorisations alternatives au diesel sont maintenant compétitives et une offre importante de véhicules utilitaires est disponible. Par ailleurs, les nouveaux types de motorisation répondent aux exigences de réduction de gaz à effet de serre.

Au vu des éléments précités, une analyse complète du parc véhicules a été effectuée, en prenant en compte l'utilisation annuelle, les consommations de carburant, les émissions polluantes ainsi que les coûts d'entretien. À la suite de cette étude, une stratégie d'achat et de renouvellement de la flotte a été élaborée en tenant compte des besoins actuels, par secteur d'activités, afin de maximiser leur rentabilité et de réduire nos émissions d'équivalent CO₂ (CO₂-eq).

Selon les analyses effectuées, il a été constaté que les plus gros émetteurs de CO₂-eq. annuels sont le MAN Multilift et la balayeuse Azura, deux véhicules qu'il est prévu de remplacer en 2024. En complément, l'analyse effectuée sur le parc véhicules a aussi permis de définir les montants à investir annuellement.

Sur les 7 dernières années, des investissements pour environ Fr. 250'000.00 par année ont été demandés. Cette valeur est bien inférieure aux Fr. 400'000.00 annuels nécessaires pour assurer un renouvellement efficace du parc véhicules. Afin d'éviter un vieillissement du parc et une hausse des frais d'entretien y relatifs, il est recommandé d'investir régulièrement et il est nécessaire d'ajuster les montants investis annuellement. De plus, exceptionnellement, il est nécessaire de procéder à un rattrapage plus conséquent en 2024. Pour rappel, les crédits votés ces dernières années sont les suivants :

2017 : 190'000.-	2021 : 145'000.-
2018 : 240'000.-	2022 : 125'000.-
2019 : 310'000.-	2023 : 430'000.-
2020 : 310'000.-	

2. Présentation des véhicules et engins

2.1. Remplacement du camion MAN Multilift 011

- Caractéristiques

Marque et type	MAN TGS 35.440
Mise en service	07.09.2012
Kilométrage	450'000 km (état octobre 2023)
Norme antipollution	Euro 5
Poids total	32'000 kg

- Etat actuel

Présentant une forte usure mécanique, les principaux éléments de ce véhicule (moteur, embrayage, boîte à vitesse, essieux) ne sont plus fiables. Le camion possède un taux d'utilisation élevé (env. 45'000 km/année). En effet, il est principalement utilisé pour les transports et manutentions des bennes de la déchetterie, les transports de matériaux, la mise en place de blocs en béton pour sécuriser les accès lors des manifestations, les transports de matériaux et les fournitures pour les espaces verts, les travaux de levage avec un plateau grue et le dépannage des véhicules.

- Achat

Il est proposé de remplacer ce camion par un véhicule similaire, offrant un angle de braquage plus important. Il devra impérativement être équipé du système Multilift pour garantir la compatibilité avec la manipulation des 40 bennes du Centre d'entretien. Entraîné par les nouveaux moteurs répondant aux normes Euro 6, il nous permettra d'économiser environ 8 % de carburant, autant de CO₂-eq (3,2 t) ainsi que plusieurs milliers de francs sur la taxe RPLP (environ Fr. 3'000.00 de diesel et Fr. 11'000.00 de RPLP par année).

Les contraintes techniques écartent pour l'heure le recours à un véhicule électrique, hydrogène ou à gaz, dont la technologie actuelle ne permet pas de répondre à notre cahier des charges. Il est donc judicieux et réaliste d'opter pour un camion à moteur diesel de dernière génération, comme cité ci-dessus.

- Coût

- Achat : Fr. 370'000.00
- Reprise : Fr. 20'000.00
- Le budget pour cet achat est de **Fr. 350'000.00 TTC**



2.2. Remplacement de la balayeuse Azura 056

- Caractéristiques

Marque et type	MATHIEU AZURA
Mise en service	29.08.2016
Heures fonctionnement	8300 h (état octobre 2023)
Norme antipollution	D03
Poids total	5'200 kg

- Etat actuel

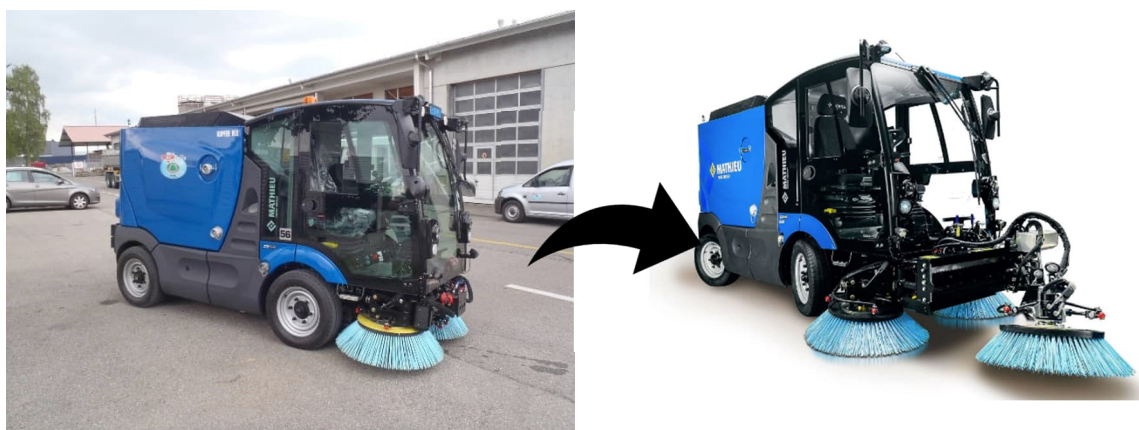
Mise en service en 2016 et totalisant 8300 heures évolutives (équivalent à 415'000 km), cette balayeuse travaille en moyenne 1'200 heures par année, ce qui est conséquent pour un tel véhicule. Au vu de son taux d'utilisation élevé et du nombre d'heures de fonctionnement, il est proposé de la remplacer en priorité, afin de garantir la propreté urbaine. Ces deux dernières années, la machine actuelle présente des coûts d'entretien importants, malgré un grand soin apporté par son chauffeur attitré.

- Achat

Dans l'optique de réduire fortement nos émissions de CO₂, nous proposons l'achat d'un modèle électrique. Des essais ont été effectués au printemps avec trois balayeuses différentes et nous pouvons affirmer que la solution tout-électrique est viable. En supprimant ce moteur thermique, nous réduirons de moitié ses émissions (9 t CO₂-eq.), sans compter les chargements des batteries grâce à l'énergie solaire produite directement sur le site du Centre d'entretien. Les travaux de balayage sont planifiés et réguliers, ce qui facilite la gestion de l'autonomie des batteries. De plus, ces véhicules effectuent un nombre d'heures annuelles conséquent, d'où la pertinence d'utiliser un véhicule électrique.

- Coût

- Achat : Fr. 310'000.00
- Reprise : Fr. 10'000.00
- Le budget pour cet achat est de **Fr. 300'000.00 TTC**



2.3. Remplacement du tracteur Kubota 059

- Caractéristiques

Marque et type	KUBOTA
Mise en service	08.09.2010
Heures fonctionnement	1400 h (état octobre 2023)
Norme antipollution	F02
Poids total	3'500 kg

- Etat actuel

Mis en service en 2010 et avec 1400 heures évolutives au compteur, ce tracteur communal présente une forte usure mécanique et d'importantes fuites d'huile. Il ne peut ainsi plus assurer un service hivernal. De plus, ce type de véhicule n'est plus adapté à notre ville. La saleuse est trop petite et irrégulière dans l'épandage du sel, ce qui augmente la consommation de sel et ne garantit pas un salage convenable.

- Achat

Il est proposé de le remplacer par un porte-outils articulé et étroit qui continuera d'effectuer les tâches d'entretien du réseau routier, de la voirie et du service hivernal. Les largeurs des anciens trottoirs, notamment dans les zones de La Tour-de-Trême, nous obligent à acquérir un porte-outils d'une voie étroite de maximum 1,15 m et disposant d'une articulation centrale, d'un avancement hydrostatique, de 4 roues motrices, d'une saleuse à grande capacité et d'une autonomie extrêmement longue. Cette configuration n'existe pas encore sur le marché en version électrique.

Un pont de chargement sera installé en été, afin de l'utiliser comme transporteur pour le Centre d'entretien.

- Coût

- Achat : Fr. 185'000.00
- Reprise : Fr. 5'000.00
- Le budget pour cet achat est de **Fr. 180'000.00 TTC**



3. Crédit demandé

2.1 Camion Multilift	Fr. 350'000.00
2.2 Balayeuse	Fr. 300'000.00
2.3 Véhicule porte-outils	<u>Fr. 180'000.00</u>
Total achat, TVA comprise	Fr. 830'000.00
Fonds énergie 1%	Fr. 8'300.00
Fonds culture et embellissement 1%	<u>Fr. 8'300.00</u>
Total investissements	<u>Fr. 846'600.00</u>

Crédit demandé, arrondi à **Fr. 850'000.00**

Le Conseil communal sollicite l'octroi d'un crédit de Fr. 850'000.00 TTC pour l'achat de divers véhicules du Service Centre d'entretien.

Financement : Par emprunt de Fr. 850'000.00 auprès d'un organisme financier

Amortissement : 10 % par année, dès 2025

Intérêts : 3 % par année (taux indicatif)

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Syndic
Jacques Morand

Le Secrétaire général
Raoul Girard